

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 07 juin 2016**

Date de convocation : 02 juin 2016

Date d'affichage : 02 juin 2016

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mille seize, le sept juin à vingt heures.

Etaient présents : M. Christian TOULLIC, Mme Marie-Laure PICARD, M. Pascal LEFEVRE, M. Romuald DENIS, M. Jacques DE COCK, Mme Maryse DELIGNY, Mme Françoise BERTRAND, M. Joël JOUGLET, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Laurence THOMA et M. José VALENTE DA SILVA, formant la majorité en exercice.

Secrétaire : Mme Marie-Laure PICARD.

Absents excusés : M. Michaël LEFOL donne procuration à M. Christian TOULLIC  
Mme Aline BOCQUET donne procuration à Mme Marie-Laure PICARD

Absents non excusés : Mme Floria COOL

<b>INFORMATIONS :</b>	<p><b>Monsieur le Maire informe le Conseil de la Création d'un poste d'Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> Classe suite à avancement de grade :</b> Le Conseil après en avoir délibéré, ne souhaite pas que cette création se fasse cette année mais demande que cette question soit remise à l'ordre du jour l'année prochaine.</p> <p><b>Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer de nouveau sur les indemnités horaires pour travaux supplémentaires.</b> Après amples discussions, la Secrétaire de Mairie et Madame Françoise BERTRAND quittent la séance à 21h26. Le Conseil décide de maintenir la décision prise lors du Conseil Municipal du 7 mars dernier.</p>
FETE COMMUNALE	<p>Monsieur Romuald DENIS nous informe que 56 personnes sont inscrites pour le repas dansant du samedi 11 juin 2016. Le Conseil Municipal déplore le manque de participants.</p> <p>Une exposition artisanale ayant lieu dans la Salle des Fêtes le dimanche 12 juin à partir de 10 heures, Monsieur le Maire demande que les grilles soient posées et une dizaine de tables préparées. Ce sera Mrs Christian TOULLIC, Pascal LEFEVRE et Romuald DENIS qui s'en chargeront après avoir placé les exposants de la brocante.</p>
DIVERS	<p><b>Salle des Fêtes :</b> Monsieur le Maire présente 3 devis concernant le changement de l'armoire électrique ainsi que le coffret de la cuisine :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. AS PLOMBERIE de Longueil-Annel pour 12372.00 Euros</li><li>2. DEMONT Electricité de Thourotte pour 14976.00 Euros</li><li>3. ETS FONTAINE de Tricot pour 14197.56 Euros</li></ol> <p>Le devis de DEMONT Electricité est retenu.</p> <p><b>Mur de l'école :</b> l'appel d'offre a été lancé. La date maximale de remise des plis a été fixée au 13 juin à 17h. La commission d'Appel d'offre se réunira le 14 juin pour l'ouverture de ces plis.</p> <p><b>V6</b> (route de Ribécourt reliant la Zone Artisanale de Pimprez à la desserte industrielle) : Monsieur le Maire informe le Conseil du rendez-vous avec la CC2V pour l'avancement de ce projet. Il rappelle que c'est la CC2V qui devrait en avoir la maîtrise d'ouvrage.</p> <p>Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une prise de contact a eu lieu avec des promoteurs pour l'aménagement de la zone classée 1 AUH dite « Les Jardins d'Alfond ».</p>

<p>DELIBERATIONS :</p>	<p>Monsieur le Maire demande au Conseil de réfléchir à la pénétrance dans la Zone Artisanale afin que toutes les parcelles deviennent accessibles et que l'aménagement de cette zone soit facilité car actuellement ce manque d'aménagement pénalise la Commune pour la vente des parcelles demeurant disponibles.</p> <p>Le Conseil est informé des remerciements de M. et Mme Christian TOULLIC pour le décès de sa Mère. Madame Maryse DELIGNY remercie également tout le Conseil pour les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de sa Mère.</p> <p><b>Ecoles</b> : Monsieur Pascal LEFEVRE rend compte d'une entrevue avec Madame LE GUEN – Directrice, Monsieur le Maire et Mme Marie-Laure PICARD. Lors de cet entretien il a été évoqué le changement du revêtement de sol dans 2 classes, l'achat d'un second TBI (tableau numérique), le remplacement de l'ordinateur portable détérioré lors d'un orage ainsi que la réparation d'un grillage délimitant l'école d'une propriété privée.</p> <p>Monsieur Pascal LEFEVRE rappelle que le problème des régies de la cantine, du périscolaire ainsi que des TAP persiste ; plusieurs mois ne sont pas encaissés ce qui peut engendrer des problèmes de trésorerie pour les Parents. Motif : Monsieur Vincent GRÜN ne déposant pas régulièrement les règlements auprès de la Perception.</p> <p><b><u>INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS</u></b> : Vote du taux prévisionnel d'évolution de l'indice des prix hors tabac pour l'année 2016.</p> <p>Suite à la demande du Trésorier, les deux délibérations suivantes ont été prises</p> <p><b><u>DELIBERATION MODIFICATRICE</u></b> : Transfert des frais d'études pour le fossé Rue Cezslaw Barski dans le montant des travaux achevés pour un montant de 21 732€.</p> <p><b><u>DELIBERATION MODIFICATRICE</u></b> : Très Haut Débit – transfert de 150000€ du compte 2128 au compte 2041581.</p> <p>La séance est levée à 23h30.</p>
------------------------	---



Envoyé en préfecture le 10/06/2016  
Reçu en préfecture le 10/06/2016  
Affiché le  
ID : 060 216004861-20160607-DE\_LiB\_14\_INSTIT-DE

**DEPARTEMENT DE L'OISE**  
**ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE**  
**CANTON DE THOUROTTE**  
**MAIRIE DE PIMPRESZ**

Tél : 03.44.76.84.84  
Fax : 03.44.75.03.85

Date de convocation :

02 juin 2016

Date d'affichage :

02 juin 2016

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 13

**N°2016/014**

Objet de la délibération :

**INDEMNITE  
REPRESENTATIVE DE  
LOGEMENT DES  
INSTITUTEURS**

L'an deux mille seize, le 07 juin à 20 heures.

Etaient présents PRESENTS : M. Bernard Christian TOULLIC, Mme Marie-Laure PICARD, M. Pascal LEFEVRE, M. Romuald DENIS, M. Jacques DE COCK, M. Joël JOUGLET, Mme Maryse DELIGNY, Mme Laurence THOMA, Mme Françoise BERTRAND, M. Jean-Claude LESAGE, M. José VALENTE DA SILVA formant la majorité en exercice.

Mme Marie-Laure PICARD a été élue secrétaire.

Absents excusés : Mme Aline BOCQUET donne procuration à M. Pascal LEFEVRE  
M. Mickaël LEFOL donne procuration à M. Bernard Christian TOULLIC

Absents non excusés : Mme Floria COOL

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'une lettre de Monsieur le Préfet concernant le taux de progression de l'indemnité représentative de logement des instituteurs.

Le taux prévisionnel d'évolution de l'indice des prix hors tabac a été estimé, pour l'année 2016, à 1 %.

Où il les explications et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, ce taux.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 10 juin 2016

Bernard Christian TOULLIC  
Maire



Envoyé en préfecture le 10/06/2016  
Reçu en préfecture le 10/06/2016  
Affiché le  
ID : 060 216004264-20160607-DELIB\_MODIF\_1-DE

**DEPARTEMENT DE L'OISE**  
**ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE**  
**CANTON DE THOUROTTE**  
**MAIRIE DE PIMPRESZ**

Tél : 03.44.76.84.84  
Fax : 03.44.75.03.85

Date de convocation :

02 juin 2016

Date d'affichage :

02 juin 2016

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 13

## Délibération Modificatrice N°1

Objet de la délibération :

**TRANSFERT DES FRAIS  
D'ÉTUDES POUR LE FOSSE  
RUE BARSKI DANS LE  
MONTANT DES TRAVAUX  
ACHEVÉS**

L'an deux mille seize, le 07 juin à 20 heures.

Étaient présents PRESENTS : M. Bernard Christian TOULLIC, Mme Marie-Laure PICARD, M. Pascal LEFEVRE, M. Romuald DENIS, M. Jacques DE COCK, M. Joël JOUGLET, Mme Maryse DELIGNY, Mme Laurence THOMA, Mme Françoise BERTRAND, M. Jean-Claude LESAGE, M. José VALENTE DA SILVA formant la majorité en exercice.

Mme Marie-Laure PICARD a été élue secrétaire.

Absents excusés : Mme Aline BOCQUET donne procuration à M. Pascal LEFEVRE  
M. Mickaël LEFOL donne procuration à M. Bernard Christian TOULLIC

Absents non excusés : Mme Floria COOL

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de transférer le montant des frais d'études, imputés au compte 2031 et liés aux travaux du fossé Rue Barski, au compte 21538, au vu de la réalisation travaux du fossé de la Rue Barski, travaux achevés.

Où les explications et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, accepte le transfert suivant :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
R 2031: Frais d'études	21 732.00 €	
R 21538 : Autres réseaux		21 732.00 €
<b>TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales</b>	<b>21 732.00 €</b>	<b>21 732.00 €</b>

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 10 juin 2016

Bernard Christian TOULLIC  
Maire



Envoyé en préfecture le 10/06/2016  
Reçu en préfecture le 10/06/2016  
Affiché le 10/06/2016  
ID : 060\_216004261-20160607-DELIB\_MODIF\_2-DE

**DEPARTEMENT DE L'OISE**  
**ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE**  
**CANTON DE THOUROTTE**  
**MAIRIE DE PIMPREZ**

Tél : 03.44.76.84.84  
Fax : 03.44.75.03.85

Date de convocation :

02 juin 2016

Date d'affichage :

02 juin 2016

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 13

## Délibération Modificatrice N°2

Objet de la délibération :

**TRÈS HAUT DEBIT**

**TRANSFERT DE 150 000 € DU  
COMPTE 2128 AU COMPTE  
2041581**

L'an deux mille seize, le 07 juin à 20 heures.

Étaient présents PRESENTS : M. Bernard Christian TOULLIC, Mme Marie-Laure PICARD, M. Pascal LEFEVRE, M. Romuald DENIS, M. Jacques DE COCK, M. Joël JOUGLET, Mme Maryse DELIGNY, Mme Laurence THOMA, Mme Françoise BERTRAND, M. Jean-Claude LESAGE, M. José VALENTE DA SILVA formant la majorité en exercice.

Mme Marie-Laure PICARD a été élue secrétaire.

Absents excusés : Mme Aline BOCQUET donne procuration à M. Pascal LEFEVRE  
M. Mickaël LEFOL donne procuration à M. Bernard Christian TOULLIC

Absents non excusés : Mme Floria COOL

Monsieur le Maire informe l'assemblée, suite à une demande du Trésorier de Ribécourt-Dreslincourt, que la somme de 150 000 €uros (cent cinquante mille €uros) sur les crédits ouverts du Budget Primitif 2016 au compte 2128 soient transférer au compte 2041581 pour le raccordement au Très Haut Débit.

Où il les explications et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, accepte le transfert suivant :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2041581 : GFP : Biens mobiliers, matériel		150 000.00 €
<b>TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales</b>		<b>150 000.00 €</b>
D 2128 : autres agencements et aménagements de terrains	150 000.00 €	
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>150 000.00 €</b>	

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPREZ, le 10 juin 2016

Bernard Christian TOULLIC  
Maire